

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . 30  
Faits divers, — . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Septembre 1873.

## L'ARMÉE.

L'Europe a été vaincue avec la France, en 1870. Napoléon III avait un vif désir de terminer son règne par un désarmement général et des travaux de paix. La victoire de la Prusse a imposé à l'Europe des dépenses écrasantes et des préparatifs inouïs d'égorge-ment en masse.

Désormais, les petites nations n'ont plus qu'une existence provisoire, et les grands peuples eux-mêmes, pour sauvegarder leur vie nationale, sont contraints d'organiser militairement presque tous les jeunes gens valides; cela ne suffit pas encore; on est obligé de préparer la mobilisation la plus rapide, et d'appuyer les armées par d'immenses fortifications, pour avoir des chances d'échapper à l'invasion, à la ruine et à la destruction.

La réorganisation militaire de la France, basée sur les lois de 1871 et de 1873, peut-elle nous donner pleine confiance? Quels progrès réalise-t-elle et quelles lacunes laisse-t-elle à combler? Telles sont les questions importantes que j'examinerai.

## I.

La force militaire de l'Allemagne, maintenant soumise à la Prusse, est devenue l'objectif des autres puissances de premier ordre, le terme de comparaison qu'elles doivent atteindre à tout prix.

L'Europe pouvait dormir tranquille en 1860; aucune armée n'était alors organisée en vue d'une redoutable offensive.

La Russie, qui économisait et se recueillait, avait 900,000 hommes sur le papier; mais elle était incapable d'en réunir promptement 300,000 et de les faire sortir de ses frontières dans un court délai.

L'Autriche, épuisée par ses luttes intérieures et amoindrie par la perte de la Lombardie, n'avait que 270,000 hommes d'armée permanente; avec ses réserves, elle pouvait à peine mettre en campagne 450 mille soldats, dont les deux tiers étaient suffisamment instruits.

L'armée active prussienne n'était que de 127,000 hommes; ses soldats ne servaient, au plus, que deux ans et demi; comme elle avait 19 contingents, elle pouvait s'élever à 600,000 hommes, en cas de guerre, et produire 300,000 combattants en campagne; mais, trop jeune par le nombre de ses conscrits, trop vieille par le second ban de sa landwehr, elle ne devait inspirer aucune inquiétude à ses voisins.

La France, malgré la médiocrité de son organisation, très-défectueuse, était alors la première puissance militaire continentale.

Notre armée n'était toutefois pas nombreuse, depuis 1815. De 1818 à 1824, nous n'avions que 240,000 hommes. La loi de 1824 porta le contingent de 40,000 hommes à 60,000 hommes, et le temps de service de six à huit ans; nous eûmes alors une bonne armée de 300,000 hommes. Le contingent fut élevé à 80,000 hommes en 1832, et le temps de service fut réduit d'un an.

En 1858, l'appel normal fut fixé à 400,000 hommes. Nous eûmes une solide armée permanente de 360,000 soldats; mais l'Algérie

absorbait une partie de nos troupes; notre système de mobilisation était détestable; notre réserve, de 240,000 hommes, n'était pas instruite; il nous aurait fallu plus de deux mois pour franchir les frontières avec plus de 200,000 soldats exercés, et quatre ou cinq mois pour mettre en ligne 450,000 hommes.

La réorganisation prussienne de 1860 modifia profondément cet état relatif de sécurité et de paix.

On sait comment le roi Guillaume, sans se laisser troubler par la résistance du Parlement, transforma son armée en un terrible instrument d'offensive, et se vit en état de lever et de concentrer, avec une extrême rapidité, les 450,000 soldats exercés qui, en 1866, conquièrent l'Allemagne et écrasèrent l'Autriche.

Après cette victoire, si funeste pour nous, la Prusse s'empara des forces militaires de toute l'Allemagne, et prépara l'invasion de la France.

L'armée permanente allemande, en 1870, était de 414,000 hommes; ses réserves, la plupart exercées, toutes équipées et armées, s'élevaient à 800,000 hommes.

L'artillerie comptait trois pièces et demie par 1,000 soldats, et d'un calibre et d'une portée que nos canons n'atteignaient pas.

L'Allemagne tenait 158,000 chevaux de cavalerie et d'artillerie prêts à entrer en campagne.

Grâce à leur organisation régionale, dans laquelle chaque régiment correspond à une subdivision administrative où il réside et se recrute, cinq jours suffisaient aux corps d'armée allemands pour réunir leurs bataillons au complet.

Le matériel des chemins de fer était préparé, les mesures étaient prises pour concentrer ensuite, en douze jours, 500,000 hommes sur les frontières.

Il nous eût été difficile de résister, avec notre organisation imparfaite, à cette force combinée et préparée avec tant de science et de réflexion, même si nous avions été toujours unis et bien commandés; à plus forte raison une résistance victorieuse devenait-elle impossible après la révolution qui livra la France à une bande de fous présomptueux, moins préoccupés de la défendre que de l'exploiter à leur profit.

Le succès inouï de la Prusse n'a ni satisfait son ambition, ni endormi sa vigilance. L'énorme indemnité qu'elle nous a extorquée a été employée presque entièrement à augmenter sa force militaire.

Aucun impôt n'a été supprimé ni notablement réduit; on prévoit même une prochaine augmentation de charges pour les contribuables. Mais la dette fédérale a été éteinte, la Caisse militaire a reçu un gros supplément de dotation. L'équipement, l'armement, la nourriture des troupes ont été amendés.

Une sérieuse marine militaire devra flotter avant 1882. 500 millions sont employés à fortifier les frontières continentales, l'intérieur et le littoral.

L'armée permanente a été élevée à 461,000 hommes; avec les réserves, l'Allemagne possède 1,314,000 soldats; et son armée de campagne disponible est de 800,000 hommes, dont 640,000 combattants (715,000 hommes d'armée active, auxquels on se propose d'ajouter plusieurs corps de landwehr, de manière à mettre en campagne et à entretenir au complet 640,000 combattants, c'est-à-dire 800,000 hommes.)

Il y a dix ans, les grandes puissances avaient pour but militaire de posséder

600,000 hommes destinés à fournir une armée de campagne de 300,000 soldats, avec 600 canons, et on se croyait à l'abri de toute surprise quand on pouvait mobiliser, en six semaines, 200,000 hommes avec leur matériel.

Aujourd'hui, l'instrument de combat est une armée de campagne de 640,000 combattants, munis de 2,400 bouches à feu, et tenus au plein de ce nombre par 500,000 hommes de réserve.

Déjà la pauvre Autriche, avec ses 33 millions d'âmes, est parvenue à organiser 800,000 soldats de campagne, soutenus par une réserve qui approche de 400,000 hommes.

La Russie aligne fièrement sur le papier 1,563,000 hommes disponibles; mais elle se flatte vainement de réunir les 934,000 soldats qu'elle espère pouvoir mettre en campagne; elle n'a pas encore assez vaincu les distances, et elle n'est pas assez riche pour un tel effort.

L'Italie, malgré les désordres de ses finances, prétend disposer de 750,000 hommes, et pouvoir mobiliser pour la guerre 375,000 soldats; elle aurait besoin pour cela de l'argent et du concours de l'Allemagne, actuellement son alliée vis-à-vis de la France et contre l'Eglise catholique.

D'après les calculs de la commission militaire de l'Assemblée, la France aura 2,595,000 hommes, quand son organisation aura été effectuée complètement, selon les prescriptions des nouvelles lois; mais ce chiffre n'est pas sérieux.

Aucun pays n'est capable de lever, d'armer, d'équiper, de nourrir deux millions de soldats.

Nous passons, en France, d'un extrême à l'autre.

On refusait à Napoléon III, sous prétexte qu'elle était exagérée, une armée de 800,000 soldats, soutenus par 500,000 hommes de garde mobile.

On s'empresse de voter ensuite des lois tendant à lever 19 contingents et 2,600,000 hommes, alors que l'Allemagne est revenue à 12 contingents.

Il est évident que la dernière classe de l'armée territoriale est un rouage inutile. La loi aurait dû se borner à prescrire que les hommes valides, de 33 à 40 ans, pourront être levés et incorporés exclusivement dans les places fortes assiégées.

Pouvons-nous opposer à l'Allemagne, dans un prochain avenir, une armée de 640,000 combattants, assez solide pour faire espérer une défense victorieuse?

Pouvons-nous la soutenir et la compléter par 400,000 combattants d'une réserve, armée, équipée, instruite en majorité?

Telle est la première question sérieuse à examiner. (La suite au prochain numéro.)

## Chronique générale.

Une brochure allemande contenant les plus violentes attaques contre le clergé de France et contre les institutions du pays, a été saisie hier, à la frontière; une trentaine d'exemplaires de cette brochure étaient adressés pour Paris.

## On lit dans l'Ordre :

« Nous croyons savoir que, sur l'avis des députés catholiques eux-mêmes, les initiateurs des pèlerinages ont décidé qu'il serait

donné beaucoup moins d'éclat à ces déplacements et que le nombre en serait restreint.

» Plusieurs évêques, consultés, auraient exprimé un avis conforme à ces résolutions. »

Tous ces prétendus renseignements de l'Ordre sont de pure fantaisie.

\* \*

Une curieuse coïncidence que signale le Figaro :

Il y a juste cent ans — le 4 septembre 1773, — que le capitaine Cook découvrait la Nouvelle-Calédonie.

\* \*

L'Union nationale annonce que M<sup>re</sup> Le Courtier, évêque de Montpellier, a donné sa démission, et qu'elle a été acceptée par le ministre des cultes.

\* \*

La décision prise sur le procès Bazaine est décisive. Il aura lieu à Trianon. Cette décision a été prise à la suite des observations du commissaire du gouvernement, qui a déclaré qu'il serait forcé de retenir tous les témoins plusieurs jours, pendant même la durée des débats, entre autres le maréchal Mac-Mahon, qui ne pourrait, sans nuire aux affaires publiques, rester à Compiègne.

\* \*

Il paraît, d'un autre côté, que c'est à l'ap-pret des logeurs de Compiègne que Trianon doit d'avoir eu la bonne chance d'être choisi pour le siège du procès Bazaine. Voici ce qu'on écrit au Figaro :

« La garnison de Compiègne, composée d'abord du 13<sup>e</sup> de dragons tout entier, du dépôt du 114<sup>e</sup> de ligne et du 41<sup>e</sup> de chasseurs à cheval, s'est renforcée dans ces derniers temps d'un bataillon du 114<sup>e</sup>. »

» A leur arrivée, impossible aux officiers de se loger. Le prix des chambres meublées, de 25 à 30 fr. a été élevé à 70, 80 et même 100 fr.

» Le seul loueur de meubles de la ville a élevé ses prix d'une façon absurde, tout comme les propriétaires de chambres, et les restaurants ont élevé des prétentions énormes.

» Cela fait que les lieutenants et des sous-lieutenants, qui ont tout au plus 200 francs par mois, se voyaient contraints de donner la moitié de leur solde pour leur loyer. Il a fallu que les officiers des divers corps s'organisassent en mess; mais les frais d'installation sont devenus fort coûteux : 50 à 60 francs par officier pour acheter le matériel qui manque.

» La vie matérielle est bien plus chère à Compiègne qu'à Paris, et nous n'avons que la solde de province.

» Il n'y a pas de vexation que le conseil municipal ne nous fasse subir. C'est peut-être la seule ville de France où on fasse payer aux officiers la cote personnelle et mobilière. Dans ce conseil se trouvent de bons rouges, notamment un apothicaire. Ces citoyens « boivent du lait » quand ils découvrent une occasion pour nous vexer.

» Et dire que tout ce monde-là a été d'une extrême amabilité pour les Prussiens. »

\* \*

L'administration compétente a prescrit l'ouverture d'une enquête maritime et d'une enquête d'utilité publique sur un projet d'é-

tablissement d'un nouveau port à proximité de Dieppe, en vue de la création d'un service entre la France et l'Angleterre par Dieppe et New-Haven.

\*\*\*

Le traité pour les transports de guerre, dont l'expiration avait été primitivement fixée au 31 décembre prochain, est prorogé d'une année, aux mêmes clauses et conditions que par le passé.

\*\*\*

C'était avant-hier l'anniversaire du 4 septembre. Un souvenir à ce propos.

La Chambre des députés une fois envahie, les députés de la gauche se rendirent comme on sait à l'Hôtel-de-Ville, suivis par une foule énorme.

Lorsque ces messieurs se furent partagé les ministères et les principaux emplois, ils songèrent aussitôt à nommer des préfets et des sous-préfets, afin de remplacer ceux du gouvernement qu'ils venaient de renverser. On devine avec quel soin furent triés les nouveaux fonctionnaires.

C'est ainsi qu'un individu s'étant présenté pour obtenir une place, Emmanuel Arago lui demanda s'il avait des titres.

— Si j'ai des titres, s'écria l'individu ; mais aux dernières émeutes j'ai été roué de coups par les sergents de ville.

Et désireux de le prouver, il voulut se déshabiller.

On le nomma immédiatement sous-préfet à Mostaganem. C'était un nommé L. R. Il est aujourd'hui à la Nouvelle-Calédonie.

\*\*\*

On lit dans le *Figaro* :

Un de nos amis qui arrive de New-York nous donne les renseignements suivants sur le fameux Mégy, le gouverneur du fort d'Issy sous la Commune :

Mégy a eu la fantaisie de prendre femme, et, chose singulière, il en a trouvé une.

Or, sait-on en quoi ont consisté les formalités de son union ?

En ce simple entrefilet que Mégy a fait paraître dans les deux journaux français de New-York :

« J'ordonne à tous les citoyens d'Amérique de reconnaître la citoyenne Houet pour ma femme. »

On n'est pas plus Mégy.

\*\*\*

#### LES DÉBITS DE TABAC.

Au nombre des propositions de loi présentées à l'Assemblée nationale se trouve le projet relatif à la mise en adjudication des bureaux de tabac.

La commission chargée d'examiner cette proposition a terminé son travail et conclut à la prise en considération du projet.

On compte actuellement :

39,980 débits de tabac.

28,519 simples.

44,461 recettes-débits.

Les débits simples dont les titulaires sont exclusivement chargés de la vente des tabacs, sont concédés directement par le ministre des finances, si le revenu brut excède la somme de 1,000 fr. ; ils sont concédés par le préfet du département où ils sont situés et le revenu est inférieur à 1,000 fr.

Les recettes-débits dont les titulaires, outre la vente des tabacs, ont dans leurs attributions la délivrance des permis pour le transport des boissons ou pour la navigation, sont concédés par le directeur général des contributions indirectes quand leur revenu brut est au-dessus de 800 fr., et ils sont concédés par les directeurs départementaux, d'accord avec les préfets, quand leur revenu est inférieur à ce chiffre.

La remise accordée aux débiteurs est de 92 c. 2/3 par kilogramme. En 1868 les 40,599 débiteurs existant alors en France ont touché, à titre de remise, une somme de 28,800,000 fr. pour la vente de 31 millions de kilogrammes. En 1869, ces bénéfices se sont élevés à 28,964,500 fr., soit pour 28,900 débiteurs simples, 21,623,789 fr., et pour les 44,461 débits-recettes, à 7,348,714 francs.

Les auteurs du projet de la loi évaluent à environ 15 millions la somme annuelle que le trésor recueillerait si le projet était adopté.

La commission n'est pas allée aussi loin que cela et elle conclut à la mise en adjudication de 6,628 débits simples et de 2,448 recettes-débits de première classe, dont le produit actuel est de dix millions 163,733 fr.

En évaluant à la moitié de ce produit la somme annuelle que produirait l'adjudication de ces 9,076 débits, la commission pense être bien en deca de la réalité. Ce serait donc pour le Trésor un revenu de 9,500,000 fr. environ.

La commission a pensé en outre qu'il serait bon qu'à l'avenir, les bureaux de tabac, restant à la disposition de l'administration, fussent donnés, non par le préfet, ainsi qu'ils le sont aujourd'hui, mais par le directeur des contributions indirectes, en ayant soin autant que possible de placer à la tête de ces débits d'anciens sous-officiers ou soldats.

La plus importante réforme proposée par la commission et qui forme l'article 3 du projet de loi, est l'obligation imposée à tous les titulaires des débits de gérer eux-mêmes. Elle prévoit cependant le cas où, pour des motifs légitimes, le titulaire serait réellement empêché.

Dans ce cas, une commission spéciale, composée de trois membres de l'Assemblée nationale, de trois conseillers d'Etat et de trois inspecteurs des finances, serait chargée d'examiner les demandes qui seraient adressées au ministre dans ce but.

#### LE PETIT-TRIANON.

C'est décidément au palais du Petit-Trianon que siégera le conseil de guerre qui doit juger le maréchal Bazaine.

L'origine de ce palais remonte à l'an 1751. Vers cette époque, le roi Louis XV, qui n'avait pas mis les pieds au Grand-Trianon depuis 1724, commença de retourner dans cette résidence et y fit construire le *Pavillon français*, petit corps de bâtiment, orné de quatre cabinets, et qui servait de salle à manger d'été.

Le duc d'Ayen, l'un des capitaines des gardes, dont le docteur et professeur Lemonnier avait fait un botaniste enragé, persuada au roi de faire établir à Trianon des serres comme en Hollande et d'y créer un jardin botanique. Le roi se rendit aux raisons de son capitaine, et bientôt le jardin botanique de Trianon fut célèbre en Europe.

Antoine Richard le peupla d'arbres exotiques rapportés d'Angleterre, et ce fut là que Bernard de Jussieu fit ses expériences si fécondes en heureux résultats. Ce fut vers ce temps que ce jardin reçut le nom de Petit-Trianon ; une large avenue le séparait du Grand-Trianon.

Pour y entrer, on franchissait une grille donnant vis-à-vis le jardin de Trianon-sous-Bois, plus connu sous le nom de « Jardin des Sources », aujourd'hui détruit. C'est en allant voir le roi au Petit-Trianon, 3 février 1753, que M<sup>me</sup> Henriette fut prise du mal qui l'enleva en sept jours.

En 1766, Gabriel, architecte du roi, construisit le palais. Il consiste en un petit corps de logis ou pavillon d'ordre corinthien ; il a deux étages sur le rez-de-chaussée, et comprend deux ailes reliées par un large vestibule qui sépare la cour des parterres.

Ce fut au Petit-Trianon que Louis XV, le 27 avril 1774, ressentit les premières atteintes de la petite vérole, dont il mourut treize jours après.

En 1777, Louis XVI donna le Petit-Trianon à la reine Marie-Antoinette, qui y fit construire par Mique la salle de Spectacle, le temple de l'Amour, le salon du Déjeuner et le Hameau, comprenant : le Moulin, le Presbytère, la Ferme, la maison du Bailly, la tour de Marlborough, la Laiterie, la maison du Seigneur.

La reine se promena pour la dernière fois au Petit-Trianon le soir du 5 octobre 1789.

En 1797, le limonadier Langlois transforma le Petit-Trianon en jardin public et installa un restaurant dans le pavillon français.

En 1805, Napoléon I<sup>er</sup> fit réunir les deux Trianons par un pont jeté sur l'allée qui les séparait.

En 1806, la princesse Borghèse vint habiter le Petit-Trianon.

En 1815, les Prussiens pillèrent la bibliothèque de l'empereur, composée de 2,200 volumes.

Le 25 juin 1816, Louis XVIII, après une grande fête donnée à Versailles, alla dîner au Petit-Trianon.

Le Petit-Trianon a servi de résidence particulière au duc et à la duchesse d'Orléans après leur mariage.

Enfin, en 1850, une collection de meubles historiques et d'objets précieux a été établie dans ces appartements.

Singulière destinée de ce palais ! Là où la reine martyre a fait une idylle en action et jouait la comédie, un conseil de guerre va juger un maréchal de France ! — (*Liberté.*)

#### PÈLERINAGE ANGLAIS A PARAY-LE-MONIAL.

Les pèlerins sont arrivés mercredi matin. On leur a fait une réception magnifique. Aussitôt arrivés, ils se sont formés en procession, et, bannière déployée, se sont dirigés vers le sanctuaire, sous la conduite de leur évêque. Toute la population faisait cortège. C'était un spectacle admirable.

M<sup>re</sup> Mermillod, arrivé le même jour, a été très-acclamé.

A l'occasion de ce pèlerinage, on lit dans *l'Univers* :

« Quelques centaines de catholiques anglais se rendent à Paray-le-Monial, et la Grande-Bretagne semble être à la veille d'une seconde conspiration des poudres, tant elle est agitée. »

« Ses reporters suivent les pèlerins comme ils suivraient une armée en campagne ; ses journaux leur consacrent leurs *leaders* (le *Times* en est au second) ; le télégraphe est pour eux le plus complaisant des serviteurs (le *Standard* du 3 annonce leur arrivée à Paris par une dépêche d'environ 300 mots) ; enfin, toutes les classes de la société se préoccupent de la pieuse manifestation. »

« Il y a de quoi se préoccuper ; car, sous des apparences modestes, nos voisins assistent à l'un des plus grands événements de l'histoire contemporaine. »

« Du sein de leur richesse et de leur puissance, de cette forteresse du protestantisme, jadis crue inexpugnable, la sainte Eglise romaine apparaît dans la vigueur de son éternelle jeunesse ! »

« Ils étaient sûrs de l'avoir mise en terre, et la voilà ressuscitée ! Moins retenus par le respect humain, ils crieraient au miracle ! »

« Encore passe, si ces pauvres gens se bornaient aux pratiques d'un catholicisme rationnel ; mais ils se plongent dans l'absurde, mais ils adorent le Sacré-Cœur de Jésus !... Grands dieux ! s'écrie le *Times*, « que nous reste-t-il à voir ! » »

« Ce qu'il vous reste à voir, ô grave et embourbé confrère, c'est votre pays rendu à l'Epo se de Jésus-Christ, c'est le dernier craquement de l'édifice construit par les mains impures de Henri VIII, c'est le triomphe de la vérité ! »

« Vous le verrez ! Pour le moment, nous nous bornons à vous dire avec Hamlet : « Horatio, il y a plus de choses en ce monde » que n'en expliquera jamais votre philosophie. »

#### Nouvelles extérieures.

##### ESPAGNE.

On lit dans une correspondance de Madrid, 3 septembre 1873 :

« Je suis à même de vous donner l'assurance qu'au sein du ministère Salmeron, il y a toute une vaste intrigue, dont les fils sont entre les mains de M. de Bismark. »

« Je tiens cette révélation de mon ami le colonel X, devant qui se sont franchement ouverts les ministres de la guerre, des finances et de la marine. »

« Notre plan, disent ces messieurs, est de former une coalition des forces révolutionnaires, afin de les opposer aux royalistes français et à leurs amis en Europe. Les anciens radicaux et tous les vieux progressistes se sont empressés de nous promettre leur concours. »

« Il s'agit du triomphe de la révolution menacée par l'union de la famille royale de France, et par la double restauration de Henri V et de Charles VII. La Prusse se sent inquiète, c'est pourquoi elle s'est rapprochée de l'Angleterre. »

« Quant à l'Italie, elle ne pouvait qu'entrer en accord. L'entente est parfaite entre les trois puissances, au sujet de l'Espagne. Elles nous ont promis de nous soutenir et de nous reconnaître. Au besoin, les capitaux ne nous manqueraient pas. »

« Tout d'abord, nous proclamerons la République unitaire, dont nous offrirons la présidence au général Espartero. Mais, comme nous sommes à peu près sûrs de son re-

fus, nous opérerons alors une pleine conversion. Vu l'état des esprits, elle ne nous sera pas malaisée. En suite de quoi, nous appellerons à la couronne vacante d'Espagne, le prince X qui est de la famille de l'empereur d'Allemagne et n'est pas un Hohenzollern. »

« J'en ai bien oui le nom, » ajouta le colonel, « mais n'étant familiarisé en aucune façon avec les mots allemands, vous ne serez pas surpris que je n'aie pas gardé mémoire de ce maudit nom. »

Les nouvelles transmises par le télégraphe et les lettres particulières, confirment tous les progrès du mouvement carliste. Il est actuellement formidable. Charles VII a près de cinquante mille hommes sous les armes. Le ministre Maisonnave en a lui-même fait l'aveu. Les provinces de Valence, de Castellon, d'Alicante et de Murcie sont parcourues par des bandes nombreuses. Les insurgés de Carthagène ont délibéré de se rendre à Charles VII, et de lui remettre la place, avec ses navires. Les habitants des montagnes accourent de tous côtés, inquiètent les troupes de Martinez campées, et cherchent à en forcer les lignes, afin d'accélérer le mouvement carliste, déjà très-prononcé dans Carthagène.

L'entraînement est général. L'Andalousie organise des guérillas en faveur de don Carlos. Les provinces de Léon et des Asturies, de Lugo et d'Orense, de Ciudad Real et de Tolède, d'Avila et de Burgos, voire même les environs de Madrid, sont parcourus par de petites bandes carlistes qui se maintiennent aux dépens des caisses de l'Etat et sont favorisées par les campagnes. Partout on y sent que le moment est venu de se débarrasser des hâbleurs, des charlatans et des saltimbanques dont Madrid est empoisonné, et par qui les provinces sont ruinées. Si l'on ne veut pas subir quelque chose de pire ou le joug honteux de l'étranger et des princes protestants, il faut agir énergiquement et promptement. Il n'en est que temps.

#### CONSTANT CHÉRET.

Le successeur de Jules Gérard, Constant Chéret, a consacré sa vie à l'extermination des lions en Algérie. D'après ses calculs, il espère en venir à bout dans l'espace de cinq ans.

Le Tell est ravagé par sept à huit cents lions, selon ses appréciations. Chaque lion coûte en bœufs, chevaux, mulets, chameaux, moutons et chèvres, environ 3,600 fr. par an. Sa vie moyenne étant de 35 ans, chaque lion cause un dommage de 120,000 fr. Gérard avait fait des évaluations excédant ces chiffres. Il avait élevé le dommage annuel par tête de lion à 6,000 fr., et à 210,000 fr. le dommage causé par le lion sa vie durant. Quoi qu'il en soit, l'impôt est excessif, et Constant Chéret se propose d'affranchir les habitants de ce tribut.

D'autre part, le lion et la panthère causent indirectement des ravages bien autrement désastreux.

En vue d'éloigner ces fauves dangereux, l'Arabe a déjà déboisé la moitié de l'Algérie ; ce n'est pas douteux. Et chaque année de nouveaux incendies sont allumés dans ce même but.

Toutes ces considérations ont déterminé Constant Chéret à recourir à de nouveaux engins de chasse.

Comme moyen de destruction répondant à ses vues, il a adopté la cage-silo, qui est de son invention, et dont nous allons faire une courte description.

Les membrures et barreaux sont en fer. Elle mesure trois mètres de long, deux de large et deux de hauteur. Portée sur trois roues en fonte d'un petit diamètre et à larges jantes, elle peut être véhiculée, même dans les terrains difficiles.

La partie supérieure s'ouvre à deux battants comme une armoire, et se referme d'elle-même à l'appel de quatre puissants ressorts en acier qui se détendent au moindre choc.

Des crampons mus par le mouvement de fermeture assujettissent les battants dès qu'ils sont retombés et emprisonnent l'animal au moment même de sa chute dans le piège.

Voici maintenant comment est disposé cet engin pour capturer la bête féroce. La cage inventée par M. Chéret remplit exactement l'office de silo : c'est pourquoi elle en a emprunté la dénomination.

Pendant la nuit, le troupeau de l'Arabe

est groupé auprès de sa tente dans un parc circulaire formé par une haie sèche qu'assujettissent des pieux et des blocs de pierre. Au côté opposé de la tente et immédiatement au pied de la haie, est creusé en terre un trou profond et de forme conique.

A cet endroit la haie présente moins d'élévation et plus de facilités pour l'assaut. On y a ménagé une certaine dépression décrivant un angle rentrant et prêtant à l'escalade. Le rôdeur affamé dirige son attaque sur ce point préférable. D'un bond il franchit l'obstacle et tombe dans le silo, que la haie dérobait à sa vue.

Si, à la place du silo, se trouve la cage en fer, l'animal s'y précipite et heurte dans sa chute les fils de fer tendus transversalement à l'ouverture et commandant une détente; aussitôt les battants se referment violemment et le roi des animaux est sottement emprisonné comme une souris dans une souricière.

A la différence de ce qui se pratique pour le silo, on n'a pas besoin de tuer le captif pour s'en rendre maître. La cage est dégagée de la terre qui l'entoure et rempli dès lors l'office de wagon. Elle sert à transporter l'animal jusqu'à la ménagerie ou le jardin zoologique.

## Nouvelles militaires.

Il se forme un camp de cavalerie très-considérable autour de Gravelotte. On va loger, dit-on, dans les villages voisins, une vingtaine de mille hommes et de chevaux.

Si le conseil supérieur de la guerre approuve le travail sur la délimitation des corps d'armée arrêté par la sous-commission dont le maréchal Canrobert est président, les quatre corps d'armée qui prêteront des divisions à Paris pour former sa garnison seront ceux de Fontainebleau, Compiègne, Le Mans et Rouen.

Les corps d'armée de Besançon, de Grenoble et de Clermont-Ferrand fourniront la garnison de Lyon.

Les autres quartiers généraux de corps d'armée sont : Lille, Châlons, Nancy, Rennes, Bourges, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Marseille.

De plus, chacune de ces circonscriptions aura une école d'artillerie, à l'exception de celles de Montpellier et de Nantes, où manqueraient, paraît-il, les locaux nécessaires pour leur établissement.

Le mode de partage que nous venons d'indiquer serait dû en grande partie au général Douay.

A propos de la répartition de l'armée en régions territoriales, nous pouvons donner à nos lecteurs quelques informations à peu près certaines.

Les corps d'armée seront formés de deux divisions dans lesquelles les régiments seront pris à la suite et sans interruption dans l'ordre de bataille. Ainsi les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> feront partie de la même division; — les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> constitueront une autre division.

La non-interruption dans l'ordre des numéros n'aura toutefois lieu que dans les divisions; de telle sorte qu'un corps d'armée pourra comprendre, par exemple : les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> régiments comme première division, et les 21<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> comme seconde.

Les généraux commandants de corps ne sont pas désignés encore. Il paraît cependant certain que le général Canrobert aura l'armée de Paris. On cite comme divisionnaires actuels étant sûrs d'avoir un commandement : les généraux Letellier-Valazé, Espivent de la Villeboisnet, de Lartigue et Garnier.

Les généraux commandant présentement les divers corps de l'armée de Versailles garderont leurs corps diminués d'une division.

La commission d'état-major, chargée de rectifier la carte de France dans les départements de l'Est, vient de rentrer, sa mission terminée, et va se mettre à la correction des planches; on pense que ce travail sera terminé dans les premiers jours de novembre.

On écrit d'Angleterre qu'on fabrique en ce moment, à l'arsenal de Woolwich, un nom-

bre considérable de projectiles pour les canons de 35 tonnes, dits *enfants de Woolwich*.

Au fur et à mesure que sont terminés ces obus géants, des wagons les reçoivent et les transportent à Portsmouth. Là, ces projectiles sont répartis entre les divers bâtiments cuirassés, armés des canons de leur calibre.

A la date du 24 août, dix mille de ces projectiles avaient été fabriqués : chaque vaisseau devra en avoir à son bord un millier par pièce.

On nous écrit de Mayence qu'il est question d'établir dans cette ville d'immenses docks uniquement destinés à préparer et à tenir en dépôts des viandes de conserves, mais en quantité telle qu'on trouverait toujours là de quoi alimenter une armée entière. Le saucisson aux pois déjà expérimenté par les Allemands dans la dernière campagne serait un des principaux articles à fabriquer dans cet arsenal d'un nouveau genre.

On y préparerait également pour les chevaux une nourriture artificielle destinée à remplacer le fourrage.

## Chronique locale et de l'Ouest.

Nous apprenons que M<sup>r</sup> Baudichon, évêque de Basilide (Bithynie), officiera pontificalement, lundi prochain, au pèlerinage du Puy-Notre-Dame.

Nous avons déjà dit que le T. R. P. Dom Guéranger prendrait la parole à ce même pèlerinage.

L'organisation des écoles d'arts et métiers, réglée à diverses époques par des décrets, ordonnances et arrêtés, a été modifiée et complétée par un décret impérial du 30 décembre 1865. Chaque école peut recevoir 300 élèves au plus. Le prix de la pension est de 600 fr., celui du trousseau de 250 fr. Des bourses ou des fractions de bourses sont accordées, dans la limite des ressources budgétaires, aux élèves qui ont préalablement fait constater l'insuffisance des ressources de leur famille pour leur entretien à l'École et après avoir satisfait aux concours qui sont ouverts chaque année dans ce but.

Ces établissements sont au nombre de trois : l'École de Châlons, qui a été créée par décret du 6 ventôse an XI; l'École d'Angers en 1801, et l'École d'Aix, qui fut établie par une loi en date du 13 juin 1843.

Le nombre des élèves était de 780 au commencement de 1873 et se répartissait comme suit :

Angers,	278
Châlons,	254
Aix,	248

Les produits prévus au budget de 1874 sont de 286,950 fr. pour le prix de la pension et des trousseaux, et de 62,000 fr. pour la vente d'objets confectionnés dans les ateliers des écoles.

La dépense que nécessitent ces trois établissements est de 4,097,000 fr. Si l'on défalque de cette somme le montant des produits, on voit que la dépense totale se trouve réduite à 748,050 fr.

LANGÉAIS. — Mardi soir, le sieur Merlet, Hyppolite, ouvrier charpentier, âgé de vingt ans, employé aux travaux du pont de Langéais, a été soulevé par la manivelle d'un treuil destiné à serrer les chaînes adaptées aux piles du pont; il a été précipité sur la pile où il était placé, avec une telle violence, qu'il a eu le crâne fracassé. La mort a été instantanée.

Un accident de chasse est arrivé, dès le jour de l'ouverture, dans la commune de Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres). Un chasseur qui suivait une haie a tiré une perdrix, et a entendu aussitôt des cris perçants; il venait d'envoyer des grains de plomb dans la figure d'un homme placé derrière la haie, et qui lui était complètement caché par le feuillage. Il s'est empressé de lui donner tous les secours possibles.

Cet accident n'est pas le résultat d'une imprudence : la fatalité a voulu qu'un homme se trouvât derrière une haie, dans la direction du tir d'un chasseur plus à plaindre qu'à blâmer.

On écrit de Saint-Brieuc, 28 août, qu'un incendie a détruit, avant-hier, cinq mai-

sons, dont l'école primaire, à Plainel, près de cette ville.

Un morceau de papier, jeté dans la cheminée de la maison d'école et emporté enflammé par la force du vent sur le toit de chaume d'une maison voisine, a déterminé l'incendie.

Les dégâts, estimés à 40,000 francs, ne sont couverts par aucune assurance. Sept familles sont réduites, par ce sinistre, à la plus profonde misère.

Mercredi soir, dit la *Sarthe*, vers neuf heures moins le quart, deux cuirassiers traversaient tranquillement le carrefour Saint-Nicolas, lorsque l'un d'eux se vit grossièrement interpellé par un individu en blouse blanche portant une pelle sur son épaule.

Le cuirassier s'abstint d'abord de répondre, mais devant de nouvelles insultes, il porta la main à son sabre, sans pour cela le tirer hors du fourreau.

A ce geste, l'agresseur bondit de quelques pas en arrière et rassuré par la distance :

— Allons, grand lâche, dit-il, jette ton sabre et viens plus haut que je te fasse ton affaire.

Un de nos collaborateurs qui passait en ce moment et qui s'était approché du cuirassier lorsque celui-ci avait fait mine de dégainer, lui conseilla d'empoigner l'aimable communard et de le conduire au poste.

Le cuirassier, suivant ce conseil, s'élança vers l'homme qui l'avait interpellé, mais celui-ci prit immédiatement la fuite et disparut.

On étudie en ce moment, au ministère du commerce, une question qui intéresse tout à la fois nos départements maritimes et nos grands centres de consommation; nous voulons parler de la révision des lois et ordonnances qui, depuis 1854 et 1864, servent de base à notre législation et à nos usages en fait de pêche sur le littoral de la mer.

Le gouvernement voudrait arriver à accroître la quantité de poisson introduite dans nos grands centres de consommation et à en diminuer le prix.

On espère arriver à ce but par l'étude des moyens employés en Angleterre.

Depuis longtemps les Anglais ont réformé leurs usages de pêche, et aujourd'hui la population du Royaume-Uni ne considère plus le poisson comme une denrée de luxe.

Ainsi, pendant que, à Londres, par exemple, on vend 420 millions de kilog. de poisson chiffres ronds par année, au prix de 18 à 20 centimes pour les qualités moyennes, à Paris la quantité consommée annuellement ne dépasse pas 24 à 25 millions de kilog., vendus de 85 à 90 c., prix moyen.

On s'occupe, au ministère de l'intérieur, de la question des cimetières dans toutes les villes de France. L'exécution des prescriptions sanitaires du décret du 23 prairial, an XII, sur les lieux d'inhumation, est poursuivie avec une grande vigueur.

## Bulletin commercial et agricole.

LE PRIX DES FARINES.

Paris, 4 septembre.

La baisse continue; les cours ont descendu, depuis hier, de 54 fr. 25 à 53 fr. 61 c. par sac de 100 kil. C'est une diminution de 64 cent. depuis hier, et de 73 cent. sur les cours de mardi.

Arrivages : 2,154 qx 22 kil.

Existences à ce jour : 3,613 qx 99 kil.

Ventes : 4,206 qx 87 kil.

Cours des gruaux : par sac de 157 kil., 67 fr. 55.

Le prix des farines quatre marques n'a pas varié depuis hier.

Le marché du jeudi étant le plus important de la semaine, les cours d'aujourd'hui n'éprouveront que de faibles oscillations d'ici jeudi prochain.

La baisse continue à s'accroître sur les marchés de grains en province.

On nous écrit de Lyon que le pain y a été augmenté jeudi de 3 centimes par kilogramme pour chaque qualité.

Les journaux des principaux ports marchands de Marseille, du Havre, de Nantes, annoncent que l'arrivage des blés offre

déjà une certaine activité. Les blés de Crimée sont expédiés en quantités considérables par les négociants grecs. Vers la fin d'octobre, les importations atteindront des chiffres sérieux, et les blés d'Amérique commenceront à arriver en novembre.

Nous extrayons de la statistique publiée par la maison Barthélemy Estienne, de Marseille, le résumé suivant des avis sur la récolte des blés de cette année en France :

*Récolte bonne.* — Alpes-Maritimes, Drôme, Hérault, Manche, Morbihan, Pyrénées (Hautes-), Savoie (Haute-), Sèvres (Deux-).

*Récolte assez bonne.* — Aude, Aveyron, Bouche-du-Rhône, Cantal, Eure, Indre, Lozère, Marne, Mayenne, Oise, Puy-de-Dôme, Saône (Haute-), Vaucluse.

*Récolte passable.* — Aisne, Alpes (Basses-), Alpes (Hautes-), Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Côtes-du-Nord, Dordogne, Doubs, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Garonne (Haute-), Gironde, Ile-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Landes, Loire (Haute-), Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot-et-Garonne, Marne (Haute-), Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Orne, Pas-de-Calais, Pyrénées (Basses-), Pyrénées-Orientale, Rhône, Sarthe, Savoie, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vendée, Venne, Vienne (Haute-), Vosges, Algérie.

*Récolte médiocre.* — Ain, Allier, Corrèze, Côte-d'Or, Gers, Jura, Loir-et-Cher, Lot, MAINE-ET-LOIRE, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne, Alsace-Lorraine.

*Récolte mauvais.* — Corse.

En Maine-et-Loire, la récolte des seigles a été médiocre; celle des orges et avoines, très-bonne.

## Dernières Nouvelles.

On écrit de Versailles, 5 septembre, midi, à l'Agence Havas :

La journée du 4 septembre s'est passée hier, en France du moins, dans le plus grand calme. Aucune manifestation sérieuse, aucun trouble grave ne s'est produit; à Paris, calme complet, aucun événement, rien à signaler.

Dans certaines villes du Midi, notamment, il y a eu quelques drapeaux mis aux fenêtres, mais sauf quelques faits peu importants, partout tout a été dans le calme le plus complet, tous les rapports le constatent.

Bordeaux, 5 septembre, matin.

A l'occasion du 4 septembre, le maire ayant défendu des illuminations préparées autour d'un arbre de la liberté, dans un quartier excentrique de la ville, des attroupements se sont formés et ont parcouru la ville. La force armée les a dispersés, et depuis l'ordre n'a plus été troublé. Les mesures sont prises pour empêcher toute nouvelle manifestation.

Alger, 4 septembre, soir.

Il y a eu quelques désordres à l'occasion du 4 septembre. Des rassemblements ont eu lieu, quelques militaires ont été insultés, et, en l'absence des mesures prises par la mairie, pour le maintien de l'ordre, la troupe a dû dissiper les rassemblements, mais sans qu'il y ait eu conflit.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## THÉÂTRE.

La Compagnie lyrique parisienne donnera, jeudi 11 septembre, une représentation qui s'annonce comme très-attractive.

On y entendra M<sup>me</sup> GÉRAIZER, chanteuse légère du Théâtre-Lyrique de Paris, qui obtint à Saumur, il y a deux ans, un succès si mérité.

Avec cette éminente artiste, figurent en tête de la troupe M<sup>lle</sup> GUERINA, deuxième chanteuse, première dugazon de l'Athénée, M. SEGER, premier ténor léger du théâtre de Liège, et M. ALZIEU, première basse des théâtres de Bordeaux, Toulouse, etc.

La Compagnie lyrique parisienne joue ce soir à Angers les *Dragons de Villars*.

**GRAND CIRQUE ANGLAIS**

DE M. F. GINNETT.

Lundi 8 et mardi 9 septembre, à 8 heures du soir (deux représentations seulement), place du Chardonnet.

Dans le jour, grande cavalcade par les rues de la ville.

Sommaire du **MAGASIN PITTORESQUE** (août 1873), à 60 centimes par numéro mensuel :

**Texte.**

N° 31. — La Lecture du journal. — Arboriculture (suite). — La Politesse. — Boulak (Egypte). Les Chétodons. — Représentation du mystère de la Passion au village d'Ammergau. — Le Tien et le Mien. — Des Sociétés de construction. — Le Moine aux oranges.

N° 32. — Montbéliard (Doubs). — Du Moulage (fin). — Propriété. — Patrons et ouvriers. — John Bull heureux et malheureux. — La Prise de Puyvert et la fable du mouton d'or, épisode de la guerre des Albigeois. — Un Aquarium microscopique (suite.)

N° 33. — La Gardeuse de vaches. — Le Matériel scientifique des officiers en campagne (fin). — La Légende de la Rose de Jéricho. — Un Guanche géant de neuf pieds. — Charles de Gand. — Le

*Kyrie eleison* et la prononciation du grec. — Les Ardennes (suite). — La Main malheureuse, nouvelle. — Légende arabe. — Le Crabe tourteau et le Bernard l'ermite.

N° 34. — Autour du berceau. — La Main malheureuse, nouvelle (suite). — La Capsulerie de Bayonne pendant la guerre de 1870-1871. — Liberté. — Apollon Pythien, promoteur des routes en Grèce. — La France. — Contre les virus et les venins. — Représentation du mystère de la Passion au village d'Ammergau (fin). — Savonarole.

N° 35. — Études céramiques. — Histoire d'un naturaliste. — Le Fleuve Amour et ses curiosités ethnographiques (suite).

**Gravures.**

N° 31. — La Lecture du journal, par Pasbt (Salon de 1872; Peinture). — Boulak (Egypte). — Les Chétodons. — Le Moine aux oranges.

N° 32. — Le Château de Montbéliard. — John Bull heureux, par Gillray. — La Propriété de John Bull en péril, par Gillray. — Un Aquarium microscopique (fig. 6, Kolpode grossi 450 fois; fig. 7, Kérone grossi 300 fois)

N° 33. — Jeune fille gardant les vaches, par Jules Breton (Salon de 1872; Peinture). — Les Ardennes: Alle; Roche-Haut. — Crabe tourteau dévorant un Bernard l'ermite dépouillé de sa coquille.

N° 34. — Autour du berceau, composition jet dessin de M<sup>lle</sup> Marie-Edmée Pau. — Capsulerie de

Bayonne: Vue intérieure; Banc de laminiers. — Jérôme Savonarole, d'après une peinture conservée au couvent de Saint Marc, à Florence.

N° 35. — Restes de la Chartreuse de Notre-Dame de la Rose, à Rouen. — Pots trompeurs (2 grav.). — Poteries vernissées des quatorze et quinzième siècles. — Colonne hiéroglyphique, idoles et hantailon d'hiver des Gholds, d'après M. de Sabir (2 grav.)

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

**REVALESCIÈRE**

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce *Revalesscière* Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, halène, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924.

Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne),

le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait même se lever; elle était dans un état de prostration tel que le remuer même le bras lui était impossible; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'un mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la *Revalesscière* Du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; les forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASELLES, Comtesse de GOURGUR.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalesscière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalesscière* chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 57 6 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMAN, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE 1873.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	57 90	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	79 50	»	»	L. gén. Transatlantique, j. juill.	290 00	»	1 25
4 1/2 % jouiss. mars.	83 25	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p. j. nov.	657 50	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	443 75	3 75	»
4 % jouissance 22 septembre.	70 00	»	»	Crédit Mobilier	302 50	15 00	»	Crédit Mobilier esp., j. juill. et.	416 25	1 25	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	866 25	»	8 75	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	92 10	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	350 00	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
— libéré	91 50	»	»	Est, jouiss. nre nov.	517 50	2 50	»	Orléans	275 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	212 00	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	9 3 75	3 75	»	Paris-Lyon-Méditerranée	272 00	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	412 50	»	»	Midi, jouissance juillet.	597 50	»	»	Est	269 75	»	»
— 1865, 4 %	446 25	2 50	»	Nord, jouissance juillet.	1014 75	3 75	»	Nord	280 00	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	285 00	»	»	Orléans, jouissance octobre.	84 50	»	2 50	Ouest	271 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	251 75	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	30 00	»	5 00	Midi	270 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	4275 00	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	9 5 00	»	»	Deux-Charentes	260 00	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	137 50	1 25	»	Compagnie parisienne du Gaz.	720 00	»	»	Vendée	238 75	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	460 00	»	»	Société Immobilière, j. janv.	13 00	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	372 50	»	»								

**GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).**

**DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS**

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	—	(s'arrête à Angers).
6 — 45 — — — — —	—	omnibus.
9 — 02 — — — — —	—	omnibus.
1 — 33 — — — — —	—	soir, omnibus.
4 — 13 — — — — —	—	express.
7 — 27 — — — — —	—	omnibus.

**DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS**

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	—	omnibus.
8 — 20 — — — — —	—	express.
9 — 50 — — — — —	—	soir, omnibus.
12 — 38 — — — — —	—	—
4 — 44 — — — — —	—	—
10 — 30 — — — — —	—	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE, **UNE MAISON** Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M<sup>me</sup> veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois. Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée. Conditions avantageuses. S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (106)

**A CEDER** **UN FONDS DE BOULANGERIE**

Bien achalandé, situé à Saumur. S'adresser au bureau du journal.

**A CEDER** **FONDS DE CIRIER.**

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER** **UNE MAISON**

Pour la Saint Jean 1874, Située à Saumur, place du Marché-Noir, n° 5, Occupée par M. Sarget-Girault, mercier. Comprenant magasin et chambres, caves et greniers. S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, rue des Payens; 12. (343)

**A LOUER** **UNE MAISON**

Présentement, Rue de l'Echelle, Anciennement occupée par la Société du Fort. S'adresser au Frère Directeur de l'Ecole chrétienne.

**A VENDRE** **OU A LOUER** **UNE MAISON**

JARDIN ET DÉPENDANCES. Situés rue de la Chouetterie, avec sortie sur le Champ-de-Foire. S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (365)

**A VENDRE** **UN LANDAU**

D'OCCASION, A essien patent, avec une belle paire de harnais, bouclerie plaquée argent; DEUX CHEVAUX de carrosse, de huit à neuf ans, s'attelant parfaitement. S'adresser chez M. FLORISSON, carrossier, rue d'Orléans, n° 71.

**FUMIERS** **A VENDRE**

A PRIX RÉDUITS, Provenant des cultures de champignons. S'adresser à M. GUY, champignoniste, au Pont-Fouchard. (352)

**A VENDRE** **BEAUX BILLARDS**

Avec leurs accessoires. S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

**M. E.-F. FAVREAU**

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE, Prévient le public qu'à partir de ce jour il fixe sa résidence à Saumur, et que, provisoirement, il établit son domicile à l'hôtel du Grand-Tour, chez son frère, M. MERCEAU.

**A VENDRE** **D'OCCASION,**

DEUX BONS CASIERS, de grands différents, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier. S'adresser au bureau du journal.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Maison Centrale de Fontevault.

**AVIS**

L'Administration de la Maison centrale de Fontevault fait connaître qu'en attendant qu'elle ait concédé, par voie d'adjudication, l'exploitation de ses ateliers de tissage, elle fabriquera, pour la pratique de détail, toutes les toiles et autres tissus qu'on la chargera de confectionner. Le Directeur de la Maison centrale, UL VIER.

LE **JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique. ABONNEMENTS: Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, rue GUENEGAUD, 15, à Paris. La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. d<sup>e</sup> pour les départements 4 fr.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



**ENGRAIS RICHE** DE **BONDY**

de la Compagnie Anglaise des Engrais DOSAGE GARANTI 5 à 60/00 d'azote; 10 à 12/0/0 d'acide phosphorique assimilable Prix: 30 fr. les 100 kilos, livrables à Bondy FACILITÉ DE PAIEMENT T<sup>x</sup>. PILTER, agent général, 68, quai Jemmapes, Paris.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, coutelier bandagiste, rue Saint Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.



Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif d'une odeur très agréable et non volatil. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles. Débit dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger. A Saumur: pharmacies Gabelin, rue d'Orléans et Chedevigne, rue de la Tonnelle. — A Angers: pharmacie Braid 3, rue Boisnet; — Pharmacie centrale; — Gaillard, angle de la rue Desjardins; — L. Jeuneau, 57, rue Beaurepaire. (253)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.